Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 059-215900176-20220707-DE221022-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 7 juillet 2022

Convocation du : 1<sup>er</sup> juillet 2022 Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le sept juillet à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS: Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: Hugues QUESTE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Désiré BAILLON ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESEBROECK, Catherine DE PARIS, Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Laurent DERONNE, Michel PLOUY conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE**: Lahcem AIT EL HAJ

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 059-215900176-20220707-DE221022-DE

#### DE22.102

#### **FINANCES**

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES PARTICIPATION FETE DES NIEULLES EXERCICE 2022

Autorisation - Approbation

લ્ક્ષ

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2022 pour l'organisation de la fête des Nieulles.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association  Frais participation Nieulles (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)	Montant Perçu 2021*	Montant Proposé 2022
6745/01	-Association des Petits Pêcheurs Armentiérois -Les Amis de la Country -Club de Loisirs Léo Lagrange -Jacques et Françoise de Luxembourg -Les Amis de l'Aviation -La Jeune Garde -Secours Populaire -Comité de quartier du Bizet -Comité de quartier Léo Lagrange -Comité de quartier Ile de Flandre -Comité de quartier des Prés du Hem -Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch - Oxalis (Majorettes)	444 € 444 € 444 € 0 € 0 € 0 € 439 € 231 € 442 € 444 € 303 €	444 € 444 € 444 € 444 € 444 € 444 € 444 € 444 € 444 €

<sup>\*</sup> montant perçu pour la parade de Noël

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements cidessus.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré comme ci-dessus,

Pour expédit on conforme, Le Maire

Bernard HAESEBROECK Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille